

COMMUNE DE GREOLIERES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2022

La séance est ouverte à 18 H 30 sous la présidence de Marc MALFATTO, Maire.

Date de la convocation : 1er avril 2022

Date d'affichage : 2 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Représenté : 0

Absent excusé : BEL Michel

Votants : 14

Présents : Marc MALFATTO, Gisele BRUN, Patricia BUSUTTIL, Murielle GRAGLIA, Delphine PRORIOLO, Alain AMARTINO, Alain CHIN MEUN, Jean-Luc DURAND, Christophe GAUTHIER, Constantin GIUGE, Kevin LECLERC, Max MORELLO, Fabrice TONY.

Absent excusé : BEL Michel

Absent : 0

Secrétaire de séance : Delphine PRORIOLO

ORDRE DU JOUR :

Élection du secrétaire de séance : Delphine PRORIOLO élue à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 février 2022.

Pas d'observation.

Vote.

14 voix pour.

Adopté.

Décisions prises par la maire dans le cadre de la délégation de l'article L2122-22 du CGCT.

DM 15-2022 du 03/03/2022 Lancement appel à candidature pour études de sol (parking St Pons)

DM 16-2022 du 08/03/2022 Convention de mise à disposition de terrains communaux (jardin botanique)

DM 17-2022 du 22/03/2022 Vérification périodique des installations électriques des bâtiments communaux : signature d'un contrat avec la Sté BUREAU ALPES-CONTROLES

Pas d'observations.

1° Remises gracieuses Covid 19 : conséquences financières pour la Commune.

Délibération 18-2022

Monsieur Fabrice TONY quitte la séance.

Pas d'observation.

Vote.

13 voix pour.

Adopté.

Retour de Monsieur Fabrice TONY

2° Approbation du Compte de Gestion 2021 du Receveur.

Délibération 19-2022

Pas d'observation.

Vote.

14 voix pour.

Adopté.

3° Vote du Compte Administratif 2021.

Délibération 20-2022

En application de l'article L2121-14 al 2 du CGCT, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à élire son président de séance.

Monsieur Jean Luc DURAND 1er adjoint est élu à l'unanimité.

Le Maire Monsieur Marc MALFATTO quitte la séance.

Pas d'observation.

Vote.

14 voix pour.

Adopté.

Retour de Monsieur Marc MALFATTO.

4° Affectation du résultat de la gestion 2021.

Délibération 21-2022

Pas d'observation.

Vote.

14 voix pour.

Adopté.

5° Vote des taux d'imposition 2022.

Délibération 22-2022

Monsieur le Maire propose le statut quo et pour 2022 les taux de 20 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 118,62% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Une augmentation des cotisations sera néanmoins constatée en raison de la réévaluation réglementaire des valeurs locatives à hauteur de 3,4 %

Pas d'observation.

Vote.

14 voix pour.

Adopté.

6° Vote des tarifs municipaux à compter du 01/05/2022.

Délibération 23-2022

Augmentation suivant le taux de l'inflation.

Pas d'observation.

Vote.

14 voix pour.

Adopté.

7° Vote du Budget Primitif 2022.

Délibération 24-2022

Pas d'observation.

Vote.

14 voix pour.

Adopté.

8° Subventions 2022 aux associations.

Délibération 25-2022

Madame Patricia BUSUTTIL et Monsieur Kévin LECLERC quittent la séance.

Pas d'observation.

Vote.

12 voix pour.

Adopté.

Retour de Madame Patricia BUSUTTIL et de Monsieur Kévin LECLERC.

9° CASA : prise de compétence facultative réseaux de chaleur.

Délibération 26-2022

Pas d'observation.

Vote.

14 voix pour.

Adopté.

10° Réfection du terrain de tennis du village.

Délibération 27-2022

Pas d'observation.

Vote.

14 voix pour.

Adopté.

11° Demande d'autorisation de défrichage parking de St Pons.

Délibération 28-2022

Pas d'observation.

Vote.

14 voix pour.

Adopté.

12° Motion relative à la Collectivité Département.

Délibération 29-2022

Pas d'observation.

Vote.

14 voix pour.

Adopté.

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 44.

La secrétaire de séance

Delphine PRORIOU

